

Partage de données entre Mega Telco SA et Mega Power Online SA et inversement

Accord de consentement au partage des données.

Les conditions ci-dessous concernent le partage de données entre Mega Telco SA, «Telecom» et Power Online SA, «Énergie».

ARTICLE 1 - Objectif du partage des données :

L'objectif principal du partage de vos données personnelles est de permettre à Mega Telecom et à Mega Énergie de vous offrir des services groupés, des réductions sur mesure et des expériences personnalisées, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité des services proposés.

ARTICLE 2 - Types de données partagées :

Les catégories de données personnelles suivantes peuvent être partagées entre les deux entreprises :

- Informations de contact (nom, adresse, e-mail, numéro de téléphone);
- Informations relatives au compte client (par exemple, numéro de compte, identifiant du client, mot de passe pour myMega, dette en cours):
- Informations relatives à l'utilisation (par exemple, historique de la facturation, habitudes d'utilisation);
- Historique des communications (par exemple, interactions avec le service clientèle).

ARTICLE 3 - Sécurité et confidentialité des données :

Les deux entreprises prendront toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de vos données personnelles et préserver leur confidentialité. Les données partagées traitées conformément à des protocoles de sécurité et à des mesures de protection appropriés, qui sont détaillés dans leurs politiques de protection de la vie privée respectives.

ARTICLE 4 - Conservation des données :

Les données personnelles ne seront conservées que pendant la période nécessaire à la réalisation de l'objectif défini, et ce, dans le respect des lois et réglementations applicables.

ARTICLE 5 - Droit de révoquer son consentement :

Le client a le droit de révoquer son consentement au partage des données à tout moment. Ce droit peut être exercé en contactant le service clientèle des deux entreprises.

ARTICLE 6 - Accès et rectification :

Le client a le droit d'accéder à ses données personnelles partagées entre les deux entreprises, de les corriger ou de les mettre à jour. Le client peut introduire ces demandes en contactant le service clientèle des deux entreprises.

ARTICLE 7 - Droit applicable et juridiction:

Le présent accord de partage de données est régi par les lois de Belgique, et tout litige en découlant sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Liège.

ARTICLE 8 - Validité du consentement :

Le consentement au partage des données restera valable jusqu'à ce que je le client le retire ou que l'objectif du partage des données soit atteint.